



SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DU BAS-RICHELIEU

CONTENU DE CE NUMÉRO:

- SOIRÉE DE RECONNAISSANCE RETRAITÉS ET ENSEIGNANT(E)S CUMULANT 25 ANS D'EXPÉRIENCE
- RENCONTRE ASSURANCE-EMPLOI
- RENCONTRE ENSEIGNANT(E)S NLO
- RETRAITE PROGRESSIVE
- ÉCHELONS
- REPRÉSENTANTS SST
- ÉVALUATION



RENCONTRE ASSURANCE-EMPLOI

Une rencontre virtuelle sur l'assurance-emploi se tiendra le lundi 16 septembre, à 16 h 30, afin de vous démontrer la façon de remplir vos déclarations de revenus à l'assurance-emploi, entre autres. Pour vous inscrire, veuillez cliquer sur le lien ci-dessous **avant le 16 septembre à midi**. [INSCRIPTION](#)

FORMATION ENSEIGNANT(E) NLO

Le mardi 8 octobre, à 16 h 30, nous vous invitons à une formation ayant pour but de vous informer sur vos droits, les tolérances et les autorisations provisoires d'enseignement, les voies d'accès à la qualification légale, avoir ou non un contrat, les assurances, etc. Deux conseillers de la FSE viendront vous entretenir sur tous ces sujets.

Puisqu'un buffet froid vous sera offert, vous devez obligatoirement vous inscrire avant le 1er octobre afin d'assister à cette rencontre.

Pour l'instant, la formation aura lieu au bureau du syndicat. Si les inscriptions devenaient trop nombreuses, une salle sera louée.

Cette invitation vise aussi les délégué(e)s afin de vous permettre de maîtriser ce qui concerne les enseignant(e)s non légalement qualifié(e)s.

[INSCRIPTION](#)

SOIRÉE DE RECONNAISSANCE RETRAITÉ(E)S ET ENSEIGNANT(E)S COMPTANT 25 ANS D'EXPÉRIENCE

RETRAITE PROGRESSIVE

Si vous êtes en retraite progressive, prenez soin de vérifier sur votre talon de paie que votre banque de congés est comptabilisée adéquatement.

ÉCHELONS

Vérifiez sur votre talon de paie que vous avez bien monté d'échelon. N'oubliez pas que notre dernier échelon est désormais l'échelon 16 depuis la négo précédente.

ÉVALUATION

Petit rappel à tout le personnel enseignant légalement qualifié à statut précaire dont l'évaluation n'est pas débutée ou complétée. N'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de demander à votre direction de faire votre évaluation. Cette demande doit se faire en début d'année scolaire, par courriel.

VOS REPRÉSENTANT(E)S SST POUR LES DEUX PROCHAINES ANNÉES

ÉCOLES PRIMAIRES

CLAUDIA RAINVILLE
(ENSEIGNANTE)

ÉCOLES SECONDAIRES

RENÉE ROSSIGNOL
(SOUTIEN)

FP/FGA

CLAUDINE JUTRAS
(ENSEIGNANTE)

CENTRE ADMINISTRATIF

DANIEL SALVAIL
(SOUTIEN)



BON WEEK-END!

Lyette Trépanier

PRÉSIDENTE

SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DU BAS-RICHELIEU